



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Comptabilite

Question écrite n° 45271

#### Texte de la question

M. Claude Girard appelle l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur les regles comptables applicables aux etablissements sanitaires et sociaux en matiere de remboursement de frais entre budgets. La pratique des etablissements pour constater des remboursements de frais entre budgets consiste a imputer ces charges sur un compte 62 ou un compte 65. Le compte 65 semble plus approprie dans la mesure ou le compte 62 est un compte qui enregistre des prestations de services effectuees par des tiers alors que les differents budgets d'une entite juridique ne constituent pas des tiers pour l'un ou l'autre des budgets. Il lui demande donc quelles sont ses intentions afin de clarifier ces pratiques.

#### Texte de la réponse

Les remboursements de frais entre budgets doivent, effectivement, etre comptabilises au compte 65 « Autres charges de gestion courante ». Le compte 62 « Autres services exterieurs » est, lui, destine a enregistrer des prestations de services effectuees par des tiers. Il a ete constate que certains etablissements publics de sante imputent sur ce compte, a tort, les remboursements de frais entre budgets. Or, les differents budgets d'un etablissement public de sante ne constituent pas des tiers pour l'un ou l'autre desdits budgets. L'instruction budgetaire et comptable M 21 applicable aux etablissements publics de sante est actuellement en cours de refonte. Cette nouvelle instruction rappellera notamment les regles applicables en la matiere.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Girard Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45271

**Rubrique :** Institutions sociales et medico-sociales

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 novembre 1996, page 5982

**Réponse publiée le :** 10 février 1997, page 678